

PASSEPORT TALENT

CARTE BLEUE EUROPÉENNE / SALARIE QUALIFIE

RENOUVELLEMENT
CHANGEMENT DE STATUT

Pour un renouvellement (à solliciter dans les deux mois avant expiration de votre titre) ou un changement de statut, vous devez vous présenter au guichet avec votre dossier complet, dans l'ordre de la liste.

Il convient de présenter les originaux, accompagnés d'une copie des documents suivants :

NB : Les justificatifs doivent être accompagnés de leur traduction en français par un traducteur agréé près une cour d'appel

1. Documents communs

■ **Justificatif de séjour régulier :**

- Visa de long séjour valant titre de séjour (portant la mention « passeport talent ») ou visa de long séjour (portant la mention « passeport talent – L. 313-20-X° », en fonction du motif de séjour) ou carte de séjour en cours de validité.

■ **Indications relatives à l'état-civil et à la nationalité :**

- passeport (pages relatives à l'état-civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée, au visa d'entrée en France) ;
- un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance lorsque la demande fait suite à un visa de long séjour valant titre de séjour ;
- si vous êtes marié et/ou avez des enfants et/ou que votre situation familiale a changé : carte de séjour/d'identité du conjoint, extrait d'acte de mariage, extraits d'actes de naissance des enfants avec filiation, jugement de divorce (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

■ **Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :**

- facture/échéancier (édition il y a moins de 3 mois) d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet
- bail de location ou quittance de loyer (si locataire d'un organisme public type CROUS, Office de HLM...)
- relevé de taxe d'habitation (si moins de 3 mois) ou attestation d'assurance habitation
- **si hébergement à l'hôtel :** attestation de l'hôtelier + facture du dernier mois
- **en cas d'hébergement à titre gratuit chez un particulier :** attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité ou carte de séjour + justificatif de domicile de moins de 3 mois (acte de propriété ou relevé de taxe d'habitation ou facture/échéancier d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant ou bien quittance/bail de location si locataire d'un organisme public)

■ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC/19794-5:2005) (pas de copie).

■ **Formulaire au verso dûment complété**

2. Documents spécifiques au titre sollicité

2.1 CARTE BLEUE EUROPÉENNE - PREMIÈRE DEMANDE et CHANGEMENT DE STATUT (L.313-20 2° du CESEDA)

code Agdref : 4803

- **Contrat de travail** d'une durée égale ou supérieure à 12 mois avec un employeur établi en France et justifiant d'une rémunération annuelle brute au moins égale à une fois et demie le salaire moyen annuel de référence fixé par arrêté du ministre chargé de l'immigration (soit 53 836,50 € bruts par an)
- **Diplôme** sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État dans lequel cet établissement est situé ou tout **document justifiant d'une expérience professionnelle** d'au moins 5 ans d'un niveau comparable
- **Documents justifiant de la qualification et de l'expérience** du salarié pour occuper le poste sollicité (copie des diplômes et titres obtenus par le salarié ; curriculum vitae ; certificats de travail justifiant d'une expérience professionnelle)
- **CERFA N° 15615*01** complété par l'employeur
- **Extrait à jour K bis de l'employeur** (ou extrait à jour K ou carte d'artisan, s'il s'agit d'une personne physique)
- **Attestation de versement des cotisations et contributions sociales** à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant à la caisse des congés payés lorsque l'employeur accueillant l'étranger est soumis à cette obligation
- Le cas échéant, justification par l'employeur, lorsque l'exercice de l'activité est soumis à des conditions réglementaires spécifiques, que ces conditions sont remplies auprès des organes ou institutions habilités

2.2 SALARIE QUALIFIE - PREMIERE DEMANDE et CHANGEMENT DE STATUT (L.313-20 1° du CESEDA) code Agdref : 4801

- **Diplôme** au moins équivalent au grade master délivré par un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national
- **Contrat de travail** d'une durée supérieure à 3 mois avec un employeur établi en France et justifiant d'une rémunération annuelle brute au moins égale à 2 fois le salaire minimum de croissance annuel (soit 35 526,40 € bruts par an)
- **Documents justifiant de la qualification et de l'expérience** du salarié pour occuper le poste sollicité (copie des diplômes et titres obtenus par le salarié ; curriculum vitae ; certificats de travail justifiant d'une expérience professionnelle)

- **CERFA N° 15614*02** complété par l'employeur
- **Extrait à jour K bis de l'employeur** (ou extrait à jour K ou carte d'artisan, s'il s'agit d'une personne physique)
- **Attestation de versement des cotisations et contributions sociales** à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant à la caisse des congés payés lorsque l'employeur accueillant l'étranger est soumis à cette obligation
- Le cas échéant, justification par l'employeur, lorsque l'exercice de l'activité est soumis à des conditions réglementaires spécifiques, que ces conditions sont remplies auprès des organes ou institutions habilités

2.3 RENOUELEMENT (L.313-20 1° et 2° du CESEDA)

code Agdref : 4801 ou 4803

- Mêmes documents que pour une première demande
En cas de perte involontaire d'emploi :
- Attestation de l'employeur destinée à Pôle Emploi.
- Attestation de l'organisme versant les allocations chômage justifiant de la période de prise en charge restant à courir

DEMANDE DE CARTE DE SÉJOUR MENTION « PASSEPORT TALENT »

CARTE BLEUE EUROPÉENNE

SALARIE QUALIFIE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :à.....

N° d'étranger (*figurant sur la carte de séjour*) :

Adresse : N° de téléphone.....

Je sollicite la délivrance d'une carte de séjour mention « **PASSEPORT TALENT** » dans le cadre d'une première demande ou d'un changement de statut.

Je sollicite le renouvellement d'une carte de séjour mention « **PASSEPORT TALENT** ».

Je joins à cet effet l'ensemble des pièces requises. D'autres pièces pourront m'être ultérieurement demandées.

Je suis informé que j'ai l'obligation de signaler tout changement d'adresse sous un délai de trois mois (article R. 321-8) et si je deviens titulaire d'une carte pluriannuelle, je dois être en mesure de justifier, lors de tout contrôle par la préfecture, que je continue de remplir les conditions pour le maintien de cette carte de séjour (article L. 313-5-1).

J'atteste que mon adresse n'a pas changé a changé

J'atteste que ma situation personnelle n'a pas changé a changé

- Mariage :
- Naissance d'un enfant :
- Divorce ou séparation :
- Autre :

A.....le.....

Signature

Attention : Pensez à faire la copie de vos récépissés et de vos cartes de séjour temporaire pour vos démarches administratives (CAF...). Aucune attestation ne sera délivrée.